

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

Accusé de réception en préfecture
036-283600120-20190212-B7-DE
Date de télétransmission : 13/02/2019
Date de réception préfecture : 13/02/2019

Certifié exécutoire

Transmis à la préfecture le

Publié, affiché, notifié le 15 FEV. 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 février 2019

Délibération B7

Marché de fourniture d'un progiciel de gestion pour les services techniques et de prestations associés n°2012-06-32 : reconduction du marché de maintenance pour la cinquième année.

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni.

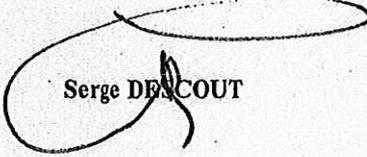
VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code des marchés publics;

VU la délibération du bureau en date du 22 juin 2012 autorisant monsieur le président à signer le marché n° 2012-06-32 avec l'entreprise AS-TECH Solutions.

DECIDE

Article unique : Le marché de maintenance, n° 2012-06-32, du progiciel de gestion à destination des services techniques, approuvé par une délibération du bureau en date du 22 juin 2012 et passé avec l'entreprise AS-TECH Solutions est reconduit pour une cinquième année à compter du 1^{er} juin 2019. Monsieur le président est autorisé à signer la décision de reconduction de ce marché.


Serge DESCOUT